

Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture,
Monsieur le Président de l'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées,
Mesdames, Messieurs les Elus du conseil d'administration, chers collègues,
Mesdames, Messieurs les agents du Centre de Gestion,
Mesdames, Messieurs,

Nous sommes réunis pour notre traditionnelle cérémonie de vœux, période de l'année certes un peu chargée mais toujours fort sympathique puisque nous ne nous souhaitons que des bonnes choses et donc meilleurs vœux à toutes et à tous, au nom du conseil d'administration.

C'est la tradition de revenir sur l'année écoulée et en préambule, je ne saurai commencer mon intervention sans une remarque générale qui, bien qu'elle ne concerne pas directement le Centre de Gestion, nous touche tous, élus et agents.

Je veux parler des nombreuses revendications portées par ce mouvement qui ont du sens, puisqu'elles demandent davantage de justice, d'équité, de dignité et de participation à la vie démocratique. J'exerce, comme beaucoup d'entre vous ici, les fonctions de maire et je suis donc « l'élu, par excellence, à portée d'engueulades » pour paraphraser Gérard LARCHER, Président du Sénat. L'élu local, par sa connaissance du territoire et de ses administrés, est l'interlocuteur privilégié de la population, de son quartier, de son village ou de sa ville.

Une partie de nos concitoyens souffre de la crise économique qui dure, du pouvoir d'achat qui se dégrade, et c'est le rôle du maire que de protéger grâce à des actions de solidarité et de proximité, en impulsant le dynamisme économique pour nos territoires.

Mais nous sommes aussi en République, régie par une Constitution qui a fait ses preuves, avec des représentants, des députés, des sénateurs et sénatrices, qui siègent dans les institutions, collectivités ou établissements publics, un gouvernement et un Président démocratiquement élus. Certes, je peux entendre que nous ne soyons pas toujours d'accord sur tout, mais c'est difficile d'accepter que tout puisse être remis en cause par une violence exacerbée.

Par ailleurs, j'entends également çà et là que les fonctionnaires, de par le nombre ou leur travail, sont très souvent remis en cause, trop à mon goût.

Dans ce contexte, certains estiment qu'il conviendrait tout simplement d'en supprimer quelques-uns, je ne parle pas bien entendu des agents mais des postes, et là on annonce des objectifs chiffrés, notamment dans la fonction publique territoriale.

Mais je veux préciser ici, au Centre départemental de gestion de la Fonction Publique Territoriale que, pour nous, la notion de service public a du sens.

En effet, lorsqu'on supprime des postes dans nos collectivités, on diminue des services. Nous, élus locaux, chacun à notre niveau, nous contribuons au bien-être de nos concitoyens, nous entretenons tous les jours le bien public. Je pense à l'embellissement et au réaménagement de nos villes et villages, à l'entretien de la voirie et de ses annexes, aux espaces verts, aux équipements sportifs et j'en passe. Je pense aussi au service public de l'eau, de l'assainissement, de la collecte ou du traitement des déchets. Je pense enfin à ce qui touche directement à la personne,

avec les services de crèches, écoles maternelles avec les ATSEM, garderies, périscolaire mais également aux maisons médicales, aux EPHAD.

Tout au long de notre vie, tous les citoyens côtoient bien souvent le service public mais comme il a peut-être le tort d'être souvent gratuit, et que nous ne sommes pas de grands communicants, ils ne l'apprécient sans doute pas à sa juste valeur, et ne se rendent sans doute pas compte qu'il pourrait avoir un coût beaucoup plus important.

Donc, j'émet un premier souhait de paix, que notre pays puisse renouer le dialogue, retrouver le vivre-ensemble et raviver ses valeurs gravées au fronton de nos maisons communes, Liberté, Egalité et Fraternité.

Je voudrai ensuite rapidement revenir sur quelques temps forts qui ont marqué notre établissement en 2018 :

- le premier semestre a été marqué par la mise en place de la mission de référent déontologue, conséquence de la Loi Déontologie d'avril 2016. Je souhaiterai faire un focus particulier sur cette prestation car c'est la première fois que les Centres de Gestion font une offre de services en direction des agents. Il s'agira de répondre à des questionnements d'agents de l'ensemble des collectivités des Hautes-Pyrénées (ville de Tarbes et conseil Départemental compris), notamment en matière de cumuls d'emplois. J'ajouterai que notre conseil d'administration a souhaité que ce soit un collège de trois cadres dirigeants (Conseil Départemental, Ville de Tarbes et CDG) qui assure cette mission de manière à ce que tous les agents de la Fonction Publique Territoriale des Hautes-Pyrénées bénéficient de la même appréhension des problématiques. En plus, cette instance « tricéphale » présentera l'avantage de donner un avis totalement impartial et aura sa capacité de réflexion et d'analyse augmentée ;

- toujours au cours du premier semestre, nous avons finalisé le dispositif expérimental de Médiation Préalable Obligatoire sur lequel nous nous étions inscrits à la fin 2017. Je rappelle qu'il s'agit d'un dispositif innovant de résolution de conflits, rapide et gratuit mais qui ne concerne pour l'instant qu'une petite partie des contentieux de la FPT. Les collectivités des Hautes Pyrénées pouvaient adhérer jusqu'au 31 décembre 2018 et ce sont désormais 158 collectivités qui se sont inscrites dans cette démarche ;

- en juin, nous avons recruté Cynthia VERDIER, notre Déléguée à la Protection des Données que nous mutualisons avec 160 collectivités du département. Il s'agira de mettre en conformité l'ensemble de nos fichiers contenant des données personnelles afin de garantir leur confidentialité ;

- en juin également nous avons recruté Cindy CALESTROUPAT sur le Pôle emploi/recrutement en remplacement de Régine LACAZE partie en mutation. Compte tenu des mutualisations entre centres de gestion de la Région Occitanie mais aussi grâce à une optimisation des moyens, les missions de ce service évoluent et notre conseil d'administration de décembre dernier a acté la mise en place d'une prestation de conseil en évolution professionnelle. Il s'agira désormais d'accompagner les agents dans leur projet professionnel. C'est une démarche entièrement nouvelle, car jusqu'à présent, le Centre de Gestion conseillait les collectivités mais n'avait pas de contact avec les agents ;

- en septembre, Véronique MANSART a rejoint le Pôle GRH, en remplacement de Michaël DUVAL parti en mutation. Cette arrivée a permis de réorganiser le service afin de pouvoir, dès les tout premiers jours de 2019, proposer un roulement de trois agents sur le conseil statutaire, prestation très sollicitée par

nos collectivités. Elle permet en effet d'avoir une réponse et des modèles de documents quasiment en temps réel ;

- en septembre toujours, Séverine TEISSIER a été recrutée en remplacement de Teddy DUPONT, reçue à un concours et partie en mutation. Elle assure la comptabilité et la gestion des moyens de notre établissement. Je saisis l'occasion pour dire qu'elle bénéficie, pour les payes du service public de l'emploi temporaire, de Pauline MARTINEZ qui vient d'être reçue au concours d'adjoint administratif principal ;

- au cours du dernier trimestre nous avons lancé une démarche d'accompagnement à l'évaluation des risques psychosociaux pour les collectivités, ceci afin d'améliorer la prise en compte de cette typologie de risque dans les documents uniques d'évaluation des risques mais aussi d'améliorer la qualité de vie au travail. Cet accompagnement prévu sur un ou deux modules a été prolongé avec deux modules supplémentaires et se poursuit désormais en 2019 ;

- enfin, je parlerai de l'organisation des élections professionnelles du 6 décembre. D'abord, le 6 décembre, c'était certes le jour du scrutin mais il y a eu, en amont, un travail de préparation très important de recensement, d'établissement des listes électorales, d'impression et d'expédition de matériel de vote. J'ajouterai cependant que la Journée du 6 décembre fut particulièrement longue car, pour les non-initiés, lorsqu'on parle de ces élections, je me dois de rappeler qu'il s'agissait en fait d'organiser pas moins de sept scrutins qui ont mobilisé tous les agents du CDG. Là aussi, la démocratie a un coût et a nécessité un gros investissement humain.

Je ne saurais terminer cette petite rétrospective sans parler des travaux réalisés dans les locaux de la Maison des Communes afin, notamment, de mettre les bureaux aux normes de ventilation et d'améliorer le confort des agents par l'installation d'une climatisation.

Voilà, rapidement résumés les points marquants de 2018.

Il faut savoir que l'ensemble de nos missions et les actions nouvelles que nous proposons ont été réalisées en diminuant de près de 30 % les cotisations payées par les collectivités. C'est assez rare pour être souligné, et je crois que nous ne sommes que deux centres de gestion en France à l'avoir fait.

Grâce au travail de chacun et à une gestion dont je ne peux que me féliciter, nous avons fait des économies sur plusieurs années, et notre conseil d'administration a souhaité en faire bénéficier les collectivités du département.

Certes, nous ne pourrions pas renouveler ce « cadeau » tous les ans, car nous avons constaté une stabilisation des bases des cotisations, et il convient aussi de rester prudent, afin de préserver quelque peu nos marges de manœuvre, de manière à pouvoir encore améliorer notre offre de services.

En effet, dès les premiers jours de 2019, nous avons rejoint le portail SET-Site Emploi Territorial- qui permettra aux collectivités de déclarer en ligne leurs vacances d'emploi et publier leurs offres afin de faciliter les recrutements et la mobilité des agents.

Ensuite, nous allons très rapidement lancer le recrutement de deux collaborateurs chefs de service, de manière à structurer et professionnaliser notre organisation, qui passera sans doute par une redéfinition de notre organigramme.

Enfin, la démarche de dématérialisation initiée en 2017 se poursuivra en 2019 par la mise en place de workflows et la numérisation des dossiers soumis aux instances médicales. Une attention toute particulière sera portée aux sauvegardes de manière à garantir la confidentialité des dossiers contenant des données personnelles à caractère médical.

Ainsi, le CDG65 poursuivra et améliorera son offre de services en 2019. Au niveau Régional, nous avons pour ambition d'accroître nos mutualisations et d'augmenter les coopérations inter-régionales. Au niveau national, nous allons structurer le Groupement d'Intérêt Public que nous avons porté de manière à pouvoir disposer très rapidement d'une offre de solutions informatiques parfaitement adaptées à nos besoins.

Vous le voyez, 2019 est porteur de projets mais nous souhaitons qu'ils soient réalisables et surtout évaluables car notre ambition est de toujours améliorer notre offre de services au meilleur coût. Au centre de gestion, nous avons la prétention de faire nôtre la phrase de Jean Jaurès, prononcée en 1903 à l'occasion de son discours à la jeunesse, « Le courage s'est d'aller à l'idéal et de comprendre le réel ». Je ne sais pas si nous arriverons, mais c'est notre ambition.

Je terminerai mon propos en vous présentant, à toutes et à tous, mes meilleurs vœux pour 2019, pour vous même, vos familles et ceux qui vous sont proches.

Je vous invite à partager le traditionnel verre de l'amitié autour de quelques gourmandises préparées par la cuisine centrale de Tarbes, et je repense à mon début de propos quand je disais que le service public était souvent à nos côtés...

A tous, belle année 2019 !